

**Ste Cunégonde.** — S. Antoine m'a servi de médecin, ma guérison a été rapide. M. D.

**Montréal.** — Un de mes neveux âgé de deux ans ne pouvait prononcer un seul mot. Craignant qu'il ne pût jamais parler, j'eus recours à S. Antoine et je lui promis, s'il écoutait ma requête, de faire publier dans la Revue du Tiers-Ordre, la grâce dont il m'avait favorisé. L'enfant est guéri, il peut s'expliquer et demander ce dont il a besoin. Je m'empresse donc d'accomplir ma promesse. Merci mille fois à S. Antoine que l'on n'invoque jamais en vain. Fr. M.-J., *Min. Obs.*

**St Henri.** — Je suis un débiteur sinon infidèle, du moins négligent envers S. Antoine, car ma dette de reconnaissance a dépassé le terme. J'avais promis au bon Saint de faire les 15 mardis en son honneur s'il me procurait de l'ouvrage. Le soir même du mardi où j'avais fait cette promesse, on venait me chercher pour me donner un emploi. Un de ces derniers jours S. Antoine m'a ravivé la mémoire en laissant chômer la manufacture où je suis occupé. Je lui demande pardon et je l'implore de nouveau. Un tertiaire, père de famille.

**Montréal.** — J'occupais consciencieusement depuis longtemps un emploi public. Croyant d'être jeté à terre comme tant d'autres plus anciens et plus consciencieux que moi, par le vent de destitutions qui fait rage en ce moment, j'invoquai S. Antoine. Le bon Saint laissa souffler la tempête, je fus remercié sans raison comme les autres. Mais pour récompenser ma persévérance dans la prière, S. Antoine m'obtint une nouvelle place au bout de onze jours. Jamais S. Antoine ne m'a fait défaillir dans les difficultés de la vie. Avis aux affligés ! E. H.

**St Cyriile de Vandover.** — S. Antoine m'a guérie, j'accomplis ma promesse. Abonnée.

**St Léon le Grand.** — Bouleversée depuis longtemps par des troublés intérieurs, j'ai enfin obtenu la paix de la conscience par l'invocation de S. Antoine. Puisse l'accomplissement de ma promesse lui procurer gloire, amour et reconnaissance !

Son humble servante.

**Merci à notre aimable Déetective.** (Montreal, 24 avril.) — Il y a deux mois, la voûte du magasin a été trouvée ouverte et 75 dollars manquaient dans la caisse. On recherche minutieusement le coupable pendant deux jours, mais en vain. Les soupçons pesaient sur les 20 employés, et causaient un malaise